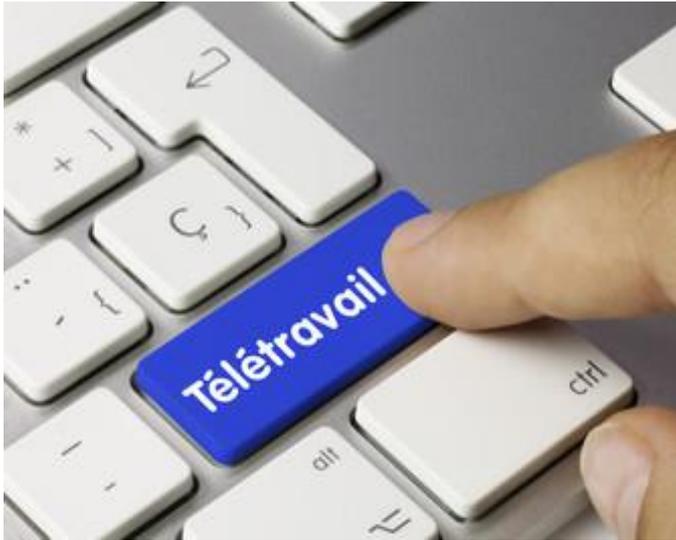




# TELETRAVAIL 2.0

## La CFE-CGC signe l'avenant à l'accord QVT



Après plus d'un an de télétravail généralisé, en raison de la crise sanitaire, et d'activité partielle, un bilan s'impose !

L'accord Qualité de Vie au Travail arrivait à échéance le 30 juin 2021. Seuls signataires, les délégués de la CFE-CGC et CFDT ont demandé le report des discussions pour son renouvellement.

**Négocier un accord QVT dans une période de profonde mutation** générée par le plan de transformation, les départs PDV et l'APLD, n'avait pas de sens excepté sur deux points :

- les problématiques de la période de transition du retour sur site des salariés
- et le télétravail.

Après plus d'un an de télétravail, un bilan s'impose. Des repères inédits se sont établis avec de nouvelles habitudes de travail avec ses collègues et son manager, l'équilibre vie perso vie professionnelle est modifié et le rapport à l'entreprise et au travail est transformé.



La sortie de l'état d'urgence a acté la fin du full télétravail et des règles négociées avant la crise. **Pour la CFE-CGC, il est inconcevable de continuer sur l'existant** alors que les salariés ont su s'adapter à la maîtrise des outils informatiques, de la relation à distance et ont gagné en autonomie. Ils ont démontré leur performance, leurs facultés d'adaptation et une productivité encore plus importante.

Il est temps que **l'entreprise s'ouvre au télétravail version 2.0. et que les mentalités évoluent** pour les salariés qui restent et pour attirer de futurs embauchés.

**Il est important de donner du sens au travail et ne pas retomber dans certains travers telle la surveillance présentielle.**

### Notre analyse

Les prochaines négociations de l'accord QVT dont le télétravail et la déconnexion débuteront en octobre 2021. D'ici là, pendant les mois prochains, nous devons faire un bilan sur cette longue période et préparer le futur modèle.

Cette période doit permettre aux équipes de s'adapter et aux managers de préparer ces retours.

Revenir peut générer du stress, de l'appréhension et des questionnements. Mais c'est aussi synonyme d'enthousiasme et de plaisir de revoir ses collègues, nos clients.

Les principales évolutions de cet avenant sont les suivantes :

- Le télétravail, sur la base du **volontariat**, peut s'exercer **hors des locaux de l'entreprise**, en France métropolitaine, pas seulement à domicile.
- Le télétravail **Occasionnel** permet de disposer de **48 jours/an cumulable avec le travail alterné**
- Le télétravail **Alterné** va de **1 à 3 jours/semaine cumulable avec le travail occasionnel**
- Le télétravail **Régulier** implique des retours ponctuels dans l'entreprise, **entre 2 et 4 jours/mois**.

L'avenant à l'accord QVT focus Télétravail doit acter les points et travaux suivants :

- **Maintien d'une souplesse** durant la durée de l'avenant au télétravail.
- **Etude « Donner du sens au retour sur site »** pour que les Managers et leurs équipes échangent et définissent les attentes de chacun sur les journées en présentiel.
- **Evaluation de la charge de travail** de chaque salarié.
- **Innovation du travail sur site et à distance** afin de proposer une approche plus dynamique.
- **La déconnexion.**
- **Prise en charge des frais de déplacement** sur site dans le cas d'une mobilité sur Paris suite à la suppression d'un poste, à la fermeture ou au redéploiement d'un service en escale.
- **Adaptation du nombre de jours télétravaillés au taux d'Activité Partielle.**

Lors de la négociation sur l'accord QVT, nous reviendrons à nouveau sur la révision de la prime quotidienne de 4 € qui :

- N'a pas été augmentée depuis des années,
- Ne tient pas compte de l'inflation,
- Ne couvre pas les frais d'eau, d'électricité, et d'installation,
- Ne compense pas l'absence de prime repas et la perte des IKV,
- **Alors que le télétravail génère d'importantes économies :**
  - énergétiques,
  - immobilières,
  - d'indemnités kilométriques
  - etc..

Nous avons activement négocié et pointé les évolutions nécessaires pour l'entreprise de demain grâce à vos nombreux témoignages.

Annie Saint Léger,  
Coralie Monchicourt,  
Christine Lavignac Darin,  
Laurence Demigné,  
Cécile Tamalet.



#262034994

Confiance, Transparence, Agilité

3 mots de notre quotidien qui doivent avoir du sens